

Réf: Dossier N° : 47773

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HEETECH COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON, 09 BP 1274 ABJ 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan. 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HEETECH COTE D'IVOIRE » .

Objet: Transport des marchandises, transport de personnes, des biens et services, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON, 09 BP 1274 ABJ 09

GERANT: Monsieur FOFANA SEKOU .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08580 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8039 du 29/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

